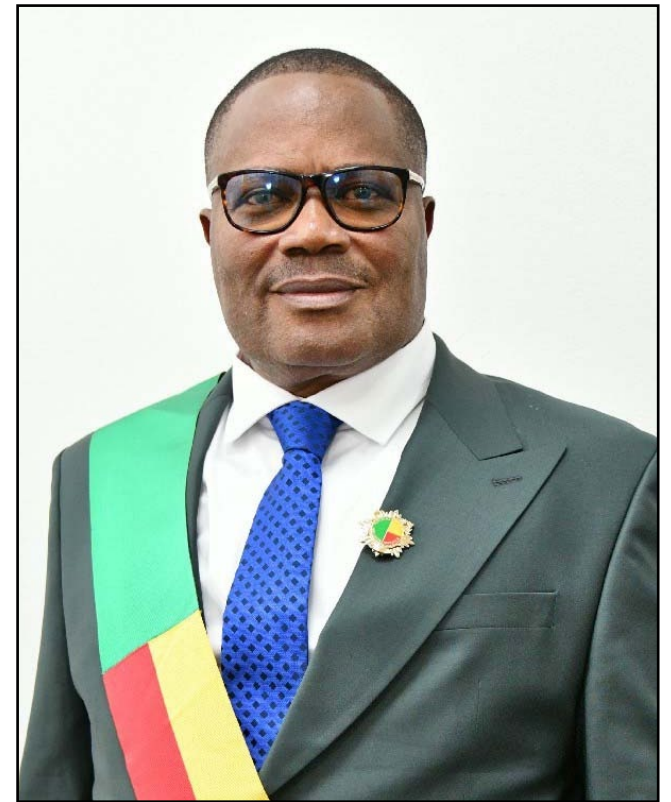


Mathias KOUWANOU soutient TALON et plaide pour un meilleur encadrement

Le député de la 20^e circonscription électorale, Mathias KOUWANOU, alias Akoma, membre du Bloc Républicain, apporte son soutien au président du Sénat, Patrice TALON, dans le débat sur l'élaboration annoncée d'une loi relative aux associations religieuses au Bénin. Pour le parlementaire, l'initiative mérite d'être encouragée, car elle pourrait permettre de mieux organiser le secteur tout en préservant la liberté de religion et le caractère laïc de l'État.



PRÉ-RENTRÉE PARLEMENTAIRE

P. 08



Budget 2027 : les députés passent à l'action

CES BÉNIN – CESEC CÔTE D'IVOIRE

P. 07

Bio Tchané ouvre une nouvelle page



ÉVACUATION SANITAIRE

P. 09



Boni Yayi opéré à Berlin : sa famille rassure et remercie Wadagni et Talon

HANDBALL FÉMININ – IHF TROPHY SENIORS DAMES

Les Amazones du Bénin s'offrent la Côte d'Ivoire et décrochent le titre à Ouagadougou



Le Bénin tient son sacre. Les Amazones handballeuses ont remporté, dimanche 6 septembre 2026 à Ouagadougou, la finale de l'IHF Nations Trophy Seniors Dames, zone 3. Opposées à la Côte d'Ivoire, les Béninoises se sont imposées au terme d'un duel particulièrement disputé, sur le score de 29 buts à 28.

Dans une finale indécise jusqu'au coup de sifflet final, la sélection béninoise a fait preuve de caractère et de solidité pour conserver son précieux avantage. Face à une équipe ivoirienne déterminée, les Amazones ont su gérer les moments importants de la rencontre et maintenir leur avance dans les dernières minutes.

Ce succès vient couronner le parcours des Béninoises dans cette compétition organisée à Ouaga-

dougou. Après leur qualification pour les demi-finales, elles ont confirmé leurs ambitions en franchissant avec succès l'ultime obstacle ivoirien.

Au-delà du trophée, ce sacre revêt une importance particulière pour le handball féminin béninois. La victoire offre en effet aux Amazones une qualification directe pour le Championnat d'Afrique des Nations seniors dames 2026, prévu en Tunisie.

Avec ce titre de championnes de la zone 3, les Amazones du Bénin signent ainsi une performance majeure et placent désormais le handball féminin béninois sur la route du prochain rendez-vous continental.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

LOI SUR LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES

Mathias KOUWANOU soutient Patrice TALON et plaide pour un meilleur encadrement



Le député de la 20^e circonscription électorale, Mathias KOUWANOU, alias Akoma, membre du Bloc Républicain, apporte son soutien au président du Sénat, Patrice TALON, dans le débat sur l'élaboration annoncée d'une loi relative aux associations religieuses au Bénin. Pour le parlementaire, l'initiative mérite d'être encouragée, car elle pourrait permettre de mieux organiser le secteur tout en préservant la liberté de religion et le caractère laïc de l'État.

La perspective d'une nouvelle réglementation des associations religieuses continue d'alimenter les discussions au sein de l'opinion publique béninoise. Alors que certains s'interrogent sur la compatibilité d'un tel texte avec la laïcité de l'État, le député Mathias KOUWANOU, alias Akoma, se veut rassurant.

Pour l' élu de la 20^e circons-

cription électorale, la démarche portée par le président du Sénat, Patrice TALON, doit être comprise comme une volonté de renforcer le cadre juridique applicable aux organisations religieuses et non comme une remise en cause de la liberté de culte.

Akoma soutient la démarche de Patrice TALON

Mathias KOUWANOU considère que la réflexion engagée autour d'une législation sur les associations religieuses répond à des réalités auxquelles le Bénin est aujourd'hui confronté.

Le parlementaire estime que les institutions de la République ont vocation à travailler ensemble sur les questions d'intérêt national. À ce titre, il juge légitime que le président du Sénat puisse prendre position et annoncer son souhait de voir évoluer le cadre légal dans un domaine aussi sen-

sible que celui des organisations religieuses.

Pour Akoma, la déclaration de Patrice TALON doit donc être considérée comme une contribution au débat national et comme une invitation à réfléchir aux moyens de mieux encadrer un secteur devenu particulièrement dynamique.

Laïcité et réglementation : pas de contradiction

L'un des principaux arguments avancés par le député concerne le rapport entre la laïcité et la réglementation des activités religieuses.

À ses yeux, le caractère laïc du Bénin ne signifie pas que les associations religieuses doivent fonctionner sans règles. La laïcité garantit la liberté de conscience et de religion, mais cette liberté doit, comme toutes les autres, s'exercer dans le respect de la loi et de l'ordre public.

Le futur cadre juridique pourrait ainsi permettre de mieux définir les conditions de création, de fonctionnement et de responsabilité des associations religieuses, sans intervenir dans les convictions personnelles des citoyens.

Davantage de transparence

Pour Mathias KOUWANOU, l'encadrement du secteur devrait également permettre d'améliorer la transparence dans la gestion des organisations religieuses.

La question des sources de financement, de la gouvernance interne et de l'utilisation des ressources mérite, selon lui, une attention particulière. Un dispositif clair permettrait de renforcer la responsabilité des dirigeants d'associations et de prévenir d'éventuelles dérives.

L'objectif serait donc d'instaurer des règles communes

applicables à toutes les organisations, quelles que soient leur confession ou leur obédience.

Préserver l'ordre public

Le député du Bloc Républicain met également l'accent sur la nécessité de concilier liberté religieuse et tranquillité publique.

Les nuisances sonores liées à certaines activités de culte, l'occupation des espaces publics ou encore l'organisation de rassemblements à certaines heures sont autant de situations qui peuvent créer des tensions entre lieux de culte et populations riveraines.

Pour Akoma, une réglementation responsable devrait permettre de résoudre ces difficultés sans empêcher les fidèles de pratiquer leur religion.

Il s'agit, selon cette approche, de faire en sorte que la liberté des uns ne porte pas atteinte aux droits des autres.

« Réglementer n'est pas interdire »

Le député Mathias KOUWANOU insiste ainsi sur une distinction essentielle : encadrer les associations religieuses ne revient pas à interdire la pratique religieuse.

Au contraire, un cadre légal précis pourrait contribuer à sécuriser davantage les activités des organisations confessionnelles et à garantir à leurs membres l'exercice de leur liberté dans un environnement apaisé.

L' élu invite donc à ne pas transformer le débat en opposition entre l'État et les religions. Pour lui, les pouvoirs publics ont plutôt la responsabilité de créer les conditions d'une coexistence harmonieuse entre les différentes confessions présentes au Bé-

nin.

Un soutien assumé au projet

À travers sa position, Mathias KOUWANOU, alias Akoma, affiche clairement son soutien à l'orientation défendue par Patrice TALON sur cette question.

Le député estime que le moment est venu d'ouvrir un débat de fond sur les règles devant régir les associations religieuses, en associant les responsables des différentes confessions, les juristes, les acteurs politiques et les organisations de la société civile.

Pour lui, toute réforme devra cependant préserver les principes fondamentaux de la République, notamment la liberté de conscience, la liberté de religion, la laïcité et le respect de l'ordre public.

Vers un débat parlementaire attendu

Si le projet venait à être soumis au Parlement, il devrait ouvrir une nouvelle séquence de discussions sur la place et les responsabilités des organisations religieuses dans la société béninoise.

En affichant son soutien à Patrice TALON, Mathias KOUWANOU entend ainsi contribuer à une réflexion qu'il considère nécessaire pour accompagner l'évolution du paysage religieux national.

Pour le député de la 20^e circonscription électorale, l'enjeu n'est donc pas de restreindre la foi, mais de mieux organiser le secteur, renforcer la responsabilité des associations et garantir une coexistence paisible entre les différentes communautés religieuses.

Emeric Joël ALLAGBE



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

MODE BÉNINOISE

Mlle Moudiath Sanni veut imposer la marque « SANN » au Bénin et au-delà



À bâtons rompus avec la promotrice de la marque de vêtements « SANN », Mlle Moudiath Sanni

Dans l’univers de la mode béninoise, de jeunes créateurs se distinguent par leur talent, leur audace et leur volonté de valoriser le savoir-faire local. Parmi eux, Mlle Moudiath Sanni, promotrice de la marque de vêtements « SANN », nourrit de grandes ambitions pour son entreprise. À travers plusieurs collections déjà réali-

sées pour hommes et femmes, la jeune entrepreneure entend faire de sa marque une référence aussi bien au Bénin qu’à l’international.

Une passion transformée en marque
Passionnée par la mode et la création vestimentaire, Moudiath Sanni a progressivement donné corps à sa vision en lançant sa propre marque. « SANN » se veut une identité vestimentaire portée par la créativité, l’élégance et l’originalité.

Au fil de ses collections, la promotrice propose des modèles destinés aussi bien à la gent féminine qu’aux hommes. Une diversité qui traduit sa volonté de toucher un public large et de répondre aux différentes attentes des amoureux de la mode.

Plusieurs collections déjà à son actif

La marque SANN compte déjà plusieurs collections de vêtements. Des créations qui témoignent du chemin parcouru par sa promotrice et de son engagement à construire une identité propre à sa maison de mode.

Pour Moudiath Sanni, chaque collection constitue une nouvelle occasion d’exprimer sa créativité, de repousser ses limites et surtout de mieux faire connaître sa marque auprès du public béninois.

Conquérir le marché béninois avant l’international

L’ambition de la promotrice ne s’arrête toutefois pas aux frontières du Bénin. Mlle Moudiath Sanni rêve de voir « SANN » portée par les Béninois, mais également par une clientèle au-delà du territoire national.

Son objectif est clair : imposer progressivement la marque SANN comme une signature de la mode béninoise, capable de s’exporter et de rivaliser avec d’autres marques sur les marchés régionaux et internationaux.

Cette ambition s’inscrit également dans une volonté de contribuer au rayonnement de la mode béninoise. Pour la jeune promotrice, le talent et la créativité des jeunes du pays peuvent permettre de construire des marques fortes et durables, capables de franchir les frontières.

Une vision pour l’avenir

Avec plusieurs collections déjà réalisées et une détermination affichée, Moudiath Sanni entend poursuivre le développement de SANN. Elle mise sur la créativité, la qualité et l’innovation pour faire grandir sa marque et gagner davantage de visibilité.

À travers son parcours, la promotrice adresse également un message à la jeunesse béninoise : oser entreprendre, croire en son talent et travailler avec persévérance pour transformer une passion en véritable projet professionnel.

De ses premières collections à son ambition de conquérir l’international, Mlle Moudiath Sanni trace ainsi son chemin dans le monde de la mode. Et avec SANN, elle entend bien faire entendre une signature béninoise au-delà des frontières.

Accéder à la boutique en ligne : <https://www.sannofficial.com/>

Contact : 0190916668



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPES ÉLECTROGÈNES DISPONIBLES SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



CES BÉNIN-CESEC CÔTE D'IVOIRE

Abdoulaye Bio Tchané ouvre une nouvelle page



En visite officielle en Côte d'Ivoire, le président du Conseil économique et social (CES) du Bénin, Abdoulaye Bio Tchané, a échangé lundi 7 septembre 2026 à Abidjan avec son homologue ivoirien, Eugène Aka Aouélé. Les deux responsables veulent renforcer et surtout rendre plus opérationnelle la coopération entre leurs institutions.

Première sortie officielle à l'étranger depuis son accession à la tête du CES, le déplacement d'Abdoulaye Bio Tchané en Côte d'Ivoire revêt une portée par-

ticulière. Il intervient dans le cadre du partenariat qui lie depuis le 3 août 2017 le CES du Bénin au Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC) de Côte d'Ivoire.

Au cœur des échanges : le partage d'expériences, l'échange de bonnes pratiques et le renforcement de la concertation entre les deux institutions. Eugène Aka Aouélé a réaffirmé la disponibilité du CESEC à partager son expertise avec le CES béninois.

Mieux coordonner les positions

Abdoulaye Bio Tchané souhaite également renforcer la coordination entre les deux Conseils au sein des organisations internationales auxquelles ils appartiennent, notamment l'UCESIF, l'UCESA et l'AICESIS.

La rencontre a aussi permis au président du CES béninois de présenter les principales réformes engagées au Bénin. Il a notamment évoqué la départementalisation de l'institution, désormais présente dans les douze départements, ainsi que l'élargissement de ses missions consultatives.

Ces évolutions s'inscrivent dans la vision de la huitième mandature, articulée autour de la « renaissance et de l'utilité institutionnelle » du CES, avec un accent particulier sur la proximité citoyenne, le dialogue inter-institutionnel et le rayonnement international.

Vers des actions communes

Des séances de travail entre les délégations béninoise et ivoirienne sont prévues au cours du séjour. Elles devraient déboucher sur de nouvelles pistes de collaboration.

Alors qu'Eugène Aka Aouélé préside actuellement l'UCESIF, Abdoulaye Bio Tchané entend également travailler à une meilleure coordination des positions des deux institutions sur la scène internationale.

Cette visite marque ainsi la volonté du CES du Bénin de donner un nouvel élan à ses partenariats extérieurs et de faire de la coopération institutionnelle un levier de renforcement de son utilité et de son rayonnement.

Emeric Joël ALLAGBE



PRÉ-RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Budget 2027 : les députés passent à l'action



Ouverte ce lundi 7 septembre à Porto-Novo, la deuxième session extraordinaire de l'année met les finances de l'Assemblée nationale au centre des débats. Les parlementaires disposent de quelques jours pour examiner et adopter le budget de leur institution avant la rentrée ordinaire d'octobre.

Retour aux affaires pour les députés béninois. Après une période consacrée aux activités parlementaires

hors session, les élus ont retrouvé ce lundi 7 septembre 2026 le Palais des Gouverneurs de Porto-Novo pour une nouvelle séquence de travail. Au menu de cette deuxième session extraordinaire de l'année : le projet de budget de l'Assemblée nationale pour l'exercice 2027.

La convocation de cette session fait suite à une demande formulée par 78 députés. À l'ouverture, 71 élus étaient présents, permettant à

l'institution de démarrer ses travaux dans les conditions requises.

Au perchoir, le président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, a salué la mobilisation de ses collègues et leur engagement dans l'accomplissement de leur mandat. Il a notamment insisté sur la nécessité d'une contribution constructive de l'ensemble des députés, indépendamment de leur appartenance politique.

Un budget avant le budget

Derrière ce rendez-vous consacré aux finances internes de l'institution se joue une étape importante du calendrier parlementaire. Le budget de l'Assemblée nationale doit être examiné avant que les députés ne se penchent sur le projet de budget général de l'État pour 2027.

Le président Djogbénou considère ainsi cette session comme une véritable phase de préparation aux échéances budgétaires à venir. Une « prérentée parlementaire », selon

ses propres termes, à quelques semaines de l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année, annoncée pour le 15 octobre prochain.

Après la séance d'ouverture, le projet de budget a été confié à la commission des finances et des échanges. Celle-ci devra procéder à son étude avant son retour devant la plénière.

Rendez-vous mercredi

La prochaine étape est fixée au mercredi 9 septembre. Les députés se retrouveront en séance plénière pour poursuivre l'examen du projet de budget 2027 de l'Assemblée nationale.

À travers cette session, l'institution parlementaire enclenche donc son propre processus budgétaire, prélude aux débats plus larges qui s'ouvriront prochainement autour des finances publiques de l'État.

Emeric Joël ALLAGBE



FUNÉRAILLES AU BÉNIN

MGR FÉLIHO TIRE LA SONNETTE D'ALARME

L'évêque de Kandi plaide pour un meilleur encadrement des pratiques funéraires

Les pratiques funéraires au Bénin suscitent une nouvelle réflexion. Mgr Clet Féliho, évêque de Kandi, appelle à un meilleur encadrement des obsèques afin d'éviter que les familles endeuillées ne soient davantage fragilisées par les charges liées aux cérémonies.

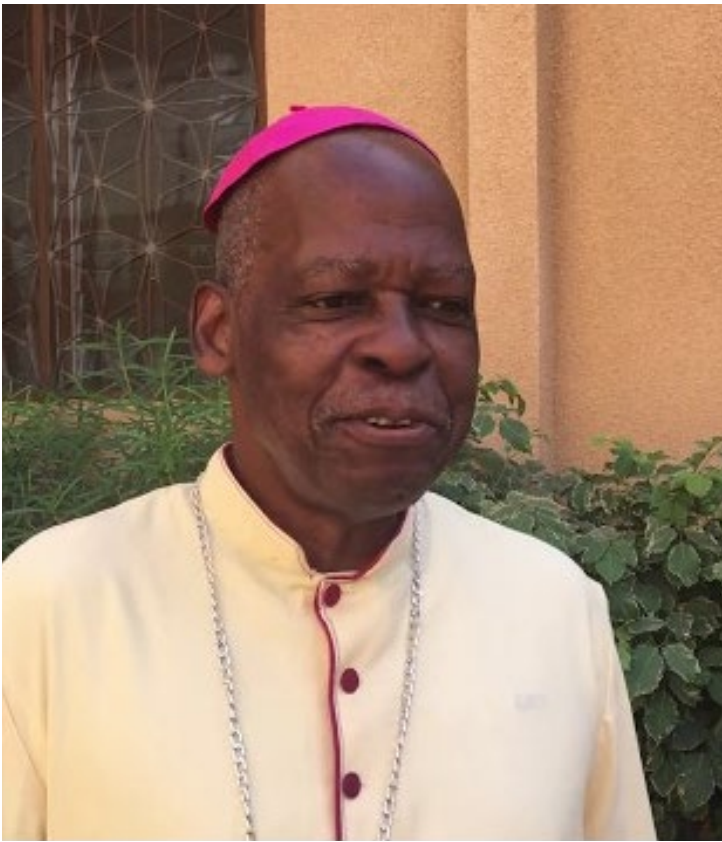
Dans une correspondance adressée au président de l'Assemblée nationale, l'homme d'Église invite à une réflexion collective sur certaines pratiques qui entourent les funérailles. Pour lui, rendre hommage aux défunts doit pouvoir se faire dans la dignité, sans imposer aux familles des dépenses ex-

cessives ni compromettre leur équilibre financier.

Mgr Féliho souhaite ainsi voir les pouvoirs publics, autorités traditionnelles, responsables religieux et communautés se pencher sur la question. L'enjeu est de préserver les traditions et la dignité des défunts, tout en protégeant les veuves, les orphelins et les autres proches du défunt contre les pressions et charges excessives.

Un plaidoyer qui ouvre le débat sur la nécessité de concilier traditions, solidarité et protection des familles.

Emeric Joël ALLAGBE



ÉVACUATION SANITAIRE

Boni Yayi opéré à Berlin : sa famille rassure et remercie Wadagni et Talon



L'ancien président de la République, Thomas Boni Yayi, poursuit sa convalescence en Allemagne après une intervention chirurgicale liée à une hernie discale. Sa famille se veut rassurante sur son état de santé et exprime sa gratitude aux autorités béninoises.

Évacué en urgence vers l'Allemagne en raison de fortes douleurs provoquées par une hernie discale, Thomas Boni Yayi a subi une intervention chirurgicale à Berlin, d'une durée d'environ sept heures.

Selon sa famille, l'intervention s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'ancien chef de l'État, qui a repris connaissance après l'opération, reste toutefois sous surveillance médicale et bénéficie de soins intensifs ainsi que de séances de rééducation.

Dans un communiqué rendu public le 4 septembre 2026, ses proches ont tenu à rassurer l'opinion sur l'évolution de son état de santé et à rendre grâce à Dieu pour le bon déroulement de l'in-

tervention.

Des remerciements à Wadagni et Talon

La famille de Boni Yayi a également exprimé sa reconnaissance au président de la République Romuald Wadagni, dont l'accord rapide a permis l'évacuation sanitaire de l'ancien chef de l'État.

Elle a aussi adressé ses remerciements à Patrice Talon, au ministère de la Santé, ainsi qu'à l'équipe médicale et au personnel de l'hôpital de Berlin pour leur implication dans sa prise en charge.

Tout en rassurant sur son état, la famille invite les Béninois, les proches et les sympathisants de l'ancien président à continuer de prier pour un rétablissement rapide et complet de Thomas Boni Yayi.

Pour l'heure, l'ancien chef de l'État reste à Berlin où il poursuit sa convalescence sous surveillance médicale.

Emeric Joël ALLAGBE



L'endroit by Olabissi

A propos

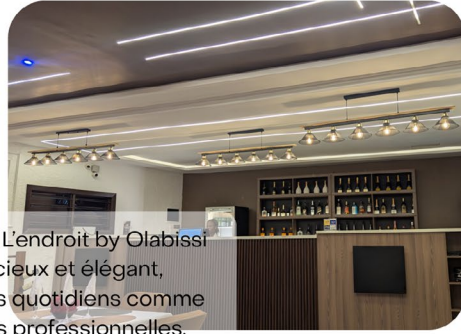
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Hall principal & terrasse



Le hall principal de L'endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère détendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.

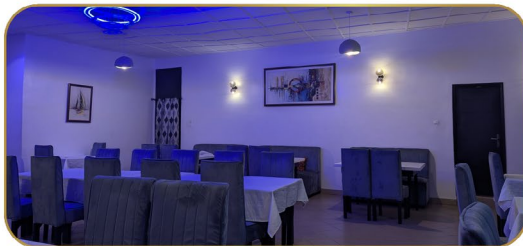
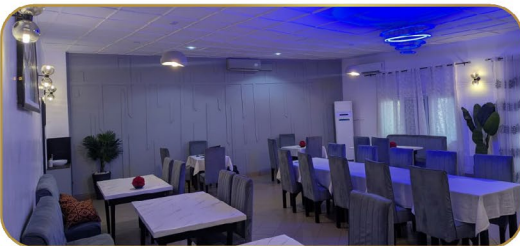
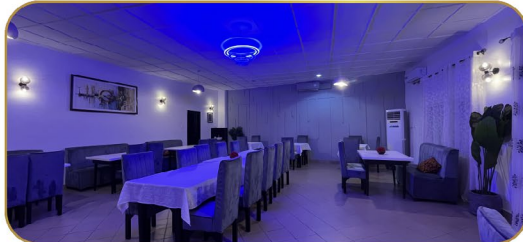


Grand jardin verdoyant



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Salle VIP



Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur



Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.



L'Endroit By Olabissi

FJF8+3WF, Ave William Ponty,
Porto-Novo

☎ 01 60 13 56 56

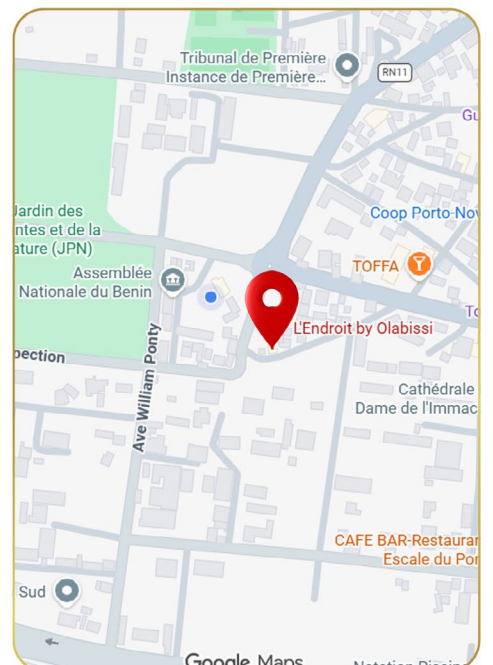
✉ lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

📍 L'endroit by olabissi

📷 lendroit_restaurantpn

📍 L'endroit by olabissi - Restaurant/PN



@Copyright2026

CONTACTEZ-NOUS

☎ 0142533031
✉ victoriaaaisi500@gmail.com
📷 victoria_event's
🎵 victoria_event's



SCANNEZ-MOI
SUR WHATSAPP

Victoria
EVENT'S



Élégance - Professionnalisme - Excellence



Victoria Aissi
Fondatrice & Directrice Générale

QUI SOMMES-NOUS ?

Victoria Event's est une agence d'événementiel spécialisée dans la mise à disposition de personnel qualifié pour tout type d'événements.

Nous accompagnons les entreprises, institutions et particuliers en garantissant une prestation à la hauteur de leur image.

NOTRE MISSION
valoriser l'image de nos clients grâce à un personnel élégant, professionnel et réactif.

NOS VALEURS

- 🏆 Élégance
- 👥 Professionnalisme
- ✂️ Excellence
- 🕒 Ponctualité
- 🔒 Confidentialité
- ✅ Satisfaction client

Victoria
EVENT'S



L'ÉLÉGANCE AU SERVICE DE
VOS ÉVÉNEMENTS

AGENCE D'ÉVÉNEMENTIEL & DE MISE A DISPOSITION DE
PERSONNEL ÉVÉNEMENTIEL



Victoria
EVENT'S

VOTRE ÉVÉNEMENT, NOTRE PASSION

NOS SERVICES



- Hôtesse d'accueil
- Personnel protocolaire
- Personnel VIP
- Animation commerciale
- Promotion de marques
- Street Marketing
- Foires & Salons
- Serveuses événementielles
- Mannequins

Des équipes sélectionnées, formées et encadrées pour représenter votre image avec élégance et professionnalisme.

NOS REALISATIONS



Plusieurs entreprises et institutions nous font confiance pour représenter leur image avec professionnalisme

POURQUOI CHOISIR VICTORIA EVENTS?

- 👤 Personnel qualité et expérimenté
- 👥 Présentation irréprochable
- 👗 Tenues élégantes et adaptées
- 🕒 Ponctualité et discipline
- 👂 Supervision et encadrement permanent
- 🔄 Réactivité et disponibilité 7/7
- ✅ Service premium et sur mesure
- 🎯 Adaptation à chaque type d'événement



Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et cuisine conviviale



Luxe et confort, décor authentique



Emplacement stratégique



Groupe électrogène disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES